



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **Un projet pilote à Chambord et Lac-Bouchette pour aider les citoyens à protéger leur lac en ajoutant des végétaux sur les rives**

**Le 14 juillet 2022, Normandin** – L'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean, la municipalité de Chambord et la municipalité de Lac-Bouchette sont heureux d'annoncer le démarrage d'un projet pilote de mise en place d'un programme de revégétalisation des bandes riveraines et de sensibilisation pour la protection de l'eau. La réalisation de ce projet est possible grâce à la contribution des deux municipalités et du Fonds de développement hydroélectrique de la MRC du Domaine-du-Roy. Le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan et l'Association des riverains des lacs Almas et Gagné collaborent également au projet.

Une bande riveraine est une ceinture de végétation naturelle et permanente qui borde les lacs et les cours d'eau. Or, il est fréquent de constater en milieu habité qu'il n'y a pas suffisamment de végétaux dans la bande riveraine. Cela peut entraîner des problèmes variés, notamment une dégradation de la qualité de l'eau, l'érosion de la rive, une perte de biodiversité terrestre et aquatique et limiter les usages comme l'eau potable ou la navigation. Pour protéger les milieux hydriques et la rive, il est possible de ne plus couper la pelouse pour laisser la végétation naturelle s'implanter d'elle-même ou de planter des herbacées, arbustes et arbres.

### **Plusieurs collaborations pour développer un programme de revégétalisation**

Les municipalités de Chambord et de Lac-Bouchette ont contacté l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean pour développer et coordonner un projet pilote pour l'été 2022 afin d'encourager la remise à l'état naturel des rives. « Nous souhaitons mettre en place un projet permettant aux riverains d'obtenir de l'aide pour ajouter des végétaux dans leur bande riveraine » explique M. Luc Chiasson, maire de Chambord. « Nous avons demandé à l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean de coordonner la démarche puisqu'il a proposé des programmes similaires aux riverains du lac Saint-Jean dans les dernières années. » poursuit-il. Des lacs ont été ciblés dans les deux municipalités pour cette première édition du programme. À Lac-Bouchette, il s'agit des lacs Ouiatchouan et Bouchette, alors qu'à Chambord il s'appliquera aux lacs à Almas et Gagné. L'Association des riverains des lacs à Almas et Gagné a aussi collaboré au développement du programme pour s'assurer qu'il réponde aux besoins des riverains.

### **Une aide financière et des outils pour commander des végétaux**

Les conseils des deux municipalités ont adopté un programme d'aide financière destiné aux riverains. « Les programmes adoptés sont identiques dans les municipalités de Chambord et de Lac-Bouchette et ils permettent de financer 60% de la facture pour l'achat de végétaux fait par un citoyen, jusqu'à concurrence de 250\$ » souligne M<sup>me</sup> Ghislaine M. Hudon, mairesse de Lac-Bouchette. « Pour en bénéficier, le riverain doit utiliser un bon de commande spécifique et y inscrire le nombre de végétaux qu'il souhaite obtenir parmi une liste d'espèces adaptées aux rives. L'aide financière est appliquée sur la commande, ce qui évite aux riverains d'avoir à remplir des formulaires supplémentaires » précise-t-elle. Les citoyens pourront ensuite récupérer les

végétaux commandés plus tard dans l'été. Les riverains auront également accès à un guide développé par l'OBV permettant en quelques étapes d'évaluer les caractéristiques de leur terrain puis de réaliser un plan d'aménagement simplifié des végétaux à planter. Des outils de sensibilisation seront aussi diffusés par le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan concernant l'importance de la bande riveraine.

### **Étendre le programme à d'autres municipalités et lacs dans les prochaines années**

À l'automne, un bilan du projet pilote sera réalisé et des améliorations pourraient être apportées. S'il s'avère concluant, le projet pourrait être proposé dans les prochaines années pour d'autres lacs à Chambord et à Lac-Bouchette, ou même dans d'autres municipalités. Cela serait très pertinent puisque l'absence de végétaux dans la bande riveraine est observée autour de plusieurs lacs sur le bassin versant du lac Saint-Jean. Ainsi, les riverains auront des outils supplémentaires pour protéger nos plans d'eau.

### **Les partenaires du projet**

Les municipalités de Chambord et de Lac-Bouchette ainsi que l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean remercient l'Association des riverains des lacs Almas et Gagné et le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan pour leur contribution au projet.

La réalisation du projet est rendue possible grâce au financement du Fonds de développement hydroélectrique de la MRC du Domaine-du-Roy.

- 30 -

Source :

Anne Malamoud  
Directrice générale de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean  
1013, rue du Centre Sportif, Normandin (Qc), G8M 4L7  
581 719-1212, poste 230  
[a.malamoud@obvlacstjean.org](mailto:a.malamoud@obvlacstjean.org)  
[www.obvlacstjean.org](http://www.obvlacstjean.org)

Luc Chiasson  
Maire de la municipalité de Chambord  
1526, rue Principale Chambord (Québec) G0W 1G0  
418 480-8765  
[lucchiasson557@hotmail.com](mailto:lucchiasson557@hotmail.com)  
<https://chambord.ca/>

Ghislaine M. Hudon  
Mairesse de la municipalité de Lac-Bouchette  
297, rue Principale Lac-Bouchette (Québec) G0W 1V0  
418 348-6306 poste 5104  
[maire@lac-bouchette.com](mailto:maire@lac-bouchette.com)  
<https://municipalites-du-quebec.ca/lac-bouchette/>

Pièce jointe :

- Photo : La bande riveraine d'un terrain en bordure du lac Ouiatchouan  
(source : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean)

